



Antoine Desprat, Nég^t en jurt à
 Aurillac, 24 Rue des Forgerons
 à Monsieur le Préfet du Cantal.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de
 votre bienveillance, l'autorisation de
 faire établir un passeport pour
 nous rendre à Erquelinnes
 Belgique, avec mon fils, âgé
 de seize ans, qui entre dans
 une Ecole préparatoire aux
 Arts et Métiers.

Espérant que vous ferez
 luy accueil à ma demande,
 veuillez recevoir Monsieur le
 Préfet mes très respectueuses
 salutations.

Desprat

Le préfet a répondu
 le 12 août 1819
 L. C. P. M. H.
 J. P.

